



Décision relative à une demande d'ajout d'un nouveau nom commercial d'une matière fertilisante

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre V du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial à la matière fertilisante **SECOFIT***

de la société **ESSECO SRL**

enregistrée sous le **n° 2023-1392**

La mise sur le marché de la matière fertilisante désignée ci-dessus **est autorisée** en France pour les noms précisés dans la présente décision.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

*Le nouveau nom commercial ajouté par la présente décision est le nom **AGRIFIX**.*



Informations générales

Noms du produit	SECOFIT AGRIFIX
Type de produit	Produit de référence
Catégorie du produit	Produit simple
Titulaire	ESSECO SRL Via San Cassiano 99 28069 TRECATE (NO) ITALIE
Classe - Type	Engrais - solution pour apport au sol à base de thiosulfate d'ammonium
Etat physique	Solution
Numéro d'intrant	858-2014.01
Numéro d'AMM	1000012

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le 01/08/2023

Pour le directeur général et par délégation
Le directeur des autorisations
de mise sur le marché

DocuSigned by:

Bertrand BITAUD

33BC435FF8C6444...